



**PREMIER RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

**Troisième session**

**55<sup>e</sup> législature**

**du**

**Nouveau-Brunswick**

**le 23 mai 2006**

**MEMBRES DU COMITÉ**

M. Sherwood, président  
M. Betts, vice-président  
L'hon. M. MacDonald  
M. Huntjens  
M. Stiles  
L'hon. M. Williams

L'hon. M. Malley  
M. Landry  
M. Armstrong  
M. Kennedy  
M. McGinley  
M. Doucet

le 23 mai 2006

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 19 mai 2006 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 66, *Loi concernant l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande l'adoption à la Chambre.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Moncton-Crescent, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

---

Milton Sherwood, député